



AVIS DE COURSE
Championnat de ligue dériveurs et
Catamaran
Etape n° 4
Dimanche 16 MARS 2014
A MARSEILLAN



1 REGLES

- 1.1 La régata sera régie par :
- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- Le règlement du championnat de ligue « voile légère » 2013-2016

2 PUBLICITE

Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique
Adresse du document sur le site internet de la FFVoile :
http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de type dériveur, au Tyka, KL15.5, SL16, HC16, INC qui figurent sur la table de temps compensé voile légère éditée par la FFVoile.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
Pièces à fournir sur place :
- La licence FFV valide avec cachet médical, timbre de classe et autorisation parentale pour les mineurs, fiche de surclassement si besoin.
- l'autorisation de port de publicité
- 3.3 Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

4 INSCRIPTIONS - DROITS A PAYER

Chaque équipage devra se pré inscrire avant le 10 mars 2014 :
8,00 € pour les solitaires
13,00 € pour les doubles.

Fiche de préinscription ci-jointe ou téléchargeable sur <http://cvmarseillan.com>
Passée cette date, les montants d'inscriptions seront de :
10,00 € pour les solitaires
15,00 € pour les doubles

Le Cercle de Voile MARSEILLAN se réserve le droit de refuser l'inscription des concurrents qui ne sont pas en règle.

5 PROGRAMME

- 5.1 **Jour de course :**
Dimanche 16 MARS 2014 08h30-10h Accueil et confirmation des inscriptions
 11 h Mise à disposition du Comité de Course
 ~ 17h Proclamation des résultats et Remise des prix
- 5.2 Heure limite pour le début pour la dernière procédure : 15h.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Elles seront affichées et les annexes seront disponibles au bureau des inscriptions après confirmation de la pré-inscription

- 7 **LIEU**
L'annexe indique l'emplacement du port de la régata
- 8 **PARCOURS**
Les parcours sont de type : trapèze.
- 9 **SYSTEME DE PENALITE**
Les IC préciseront le système de pénalité.
L'annexe P s'appliquera
- 10 **CLASSEMENT**
10.1 Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.
4 courses au maximum seront courues et le classement sera établi en retirant la plus mauvaise course si 3 courses sont courues.
10.2 Une seule course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- 11 **DECHARGE DE RESPONSABILITE**
Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir).
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
Les véhicules, remorques et bateaux stationnées sur le parking non gardé mis à leur disposition, le seront sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.
- 12 **INFORMATION COMPLEMENTAIRES**
Pour toutes informations complémentaires veuillez nous contacter :
- CV Marseillan** Tel 04.67.77.65.22 email : cvmarseillan@free.fr
- Office de tourisme de Marseillan**
Tel : 04 67 21 82 43 www.marseillan.com
- 13 **HEBERGEMENT**
1/ **HOTEL Le RICHMONT**
34340 MARSEILLAN PLAGES Tel : 04.67.21.97.79 email : richmonthotel@wanadoo.fr
- 2/ **Résidence Port Rive Gauche**
34340 Marseillan Tel 04.67.00.87.65 email : portrivegauche@dgmail.com